

PROJET DE PARC ÉOLIEN DU PLATEAU DE LA CHAPELLE SUR CHÉZY

Commune de la Chapelle-sur-Chézy

Lettre d'information n°1

Septembre 2018

LE MOT DU CHEF DE PROJET



« Suite à la délibération favorable du conseil municipal de La Chapelle-sur-Chézy en juin 2017, la société NORDEX France étudie la faisabilité d'un projet éolien sur la partie ouest de la commune. C'est dans le cadre de cette étude que nous avons récemment installé un mât de mesure des vents sur le territoire, comme vous avez dû le remarquer.

Cette phase d'étude, déterminante puisqu'elle permet d'évaluer la faisabilité technique du projet ainsi que le nombre et l'implantation exacte des machines, se déroulera sur l'ensemble de l'année 2018.

Au-delà de ces études techniques, chez NORDEX, nous avons à cœur de faire nos projets dans le respect et en collaboration avec les territoires d'accueil. En effet, **nous sommes présents à toutes les phases d'un projet éolien** : de l'identification d'un secteur favorable à la réalisation du chantier jusqu'au démantèlement, en passant par la maintenance des éoliennes. Ce lien fort et de long terme avec le territoire constitue une de nos forces et fait partie de notre ADN.»

Baptiste Gruault, chef de projet Nordex

L'ACTU DU PROJET : l'installation du mât de mesure des vents

Afin de confirmer le potentiel éolien du projet du plateau de la Chapelle-sur-Chézy, NORDEX a installé en mai dernier un mât de mesure de 99 mètres sur la commune, au centre de la zone de projet (voire carte). L'implantation d'un parc éolien nécessite une connaissance très fine des conditions climatiques et météorologiques du territoire. Ce mât de mesure permettra ainsi d'effectuer des relevés précis et réguliers pour affiner les prévisions de production et adapter le projet au territoire.



LES ELEMENTS CLES DU PROJET DU PLATEAU DE LA CHAPELLE-SUR-CHÉZY

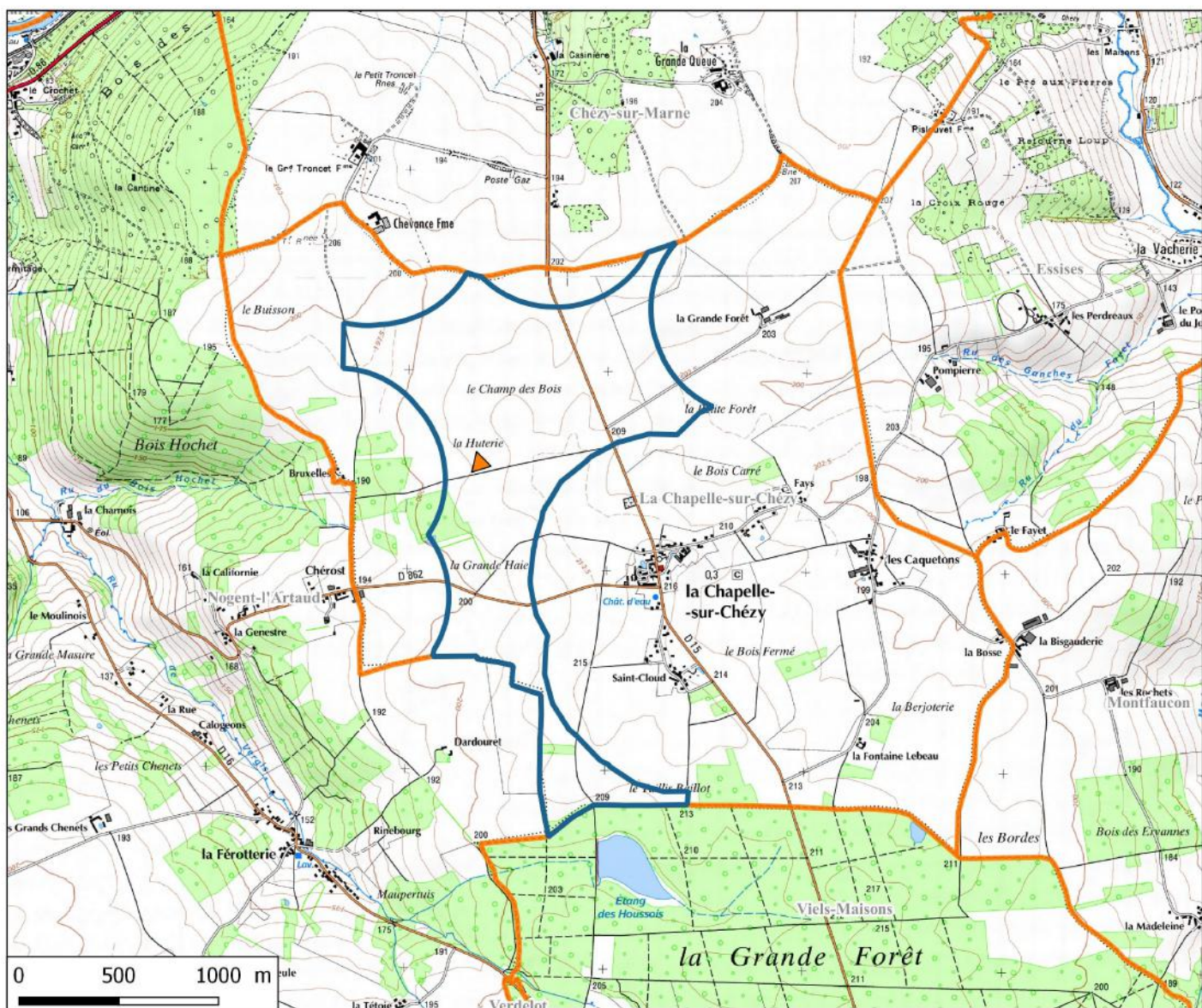
Pourquoi un parc éolien ici ?

L'implantation d'éoliennes prend en compte de nombreuses contraintes **physiques, techniques et réglementaires** : distance minimale avec les habitations, topographie, conditions de vent, ou encore les bornes de l'aviation civile. Après les premières études, il s'avère que **la commune de de la Chapelle-sur-Chézy est particulièrement propice à l'accueil d'un parc éolien**. La zone correspondante vous est présentée ci-dessous.

Où les éoliennes seraient-elles implantées ?

Les éoliennes prendront place au sein de la zone de projet. L'implantation exacte ainsi que le nombre d'éoliennes seront déterminés à l'issue des études en cours, c'est-à-dire à la **fin de l'année 2018**. NORDEX France s'est engagé auprès de la mairie à ce qu'un éloignement minimal de **650 mètres** soit conservé avec les habitations.

LA ZONE DE PROJET

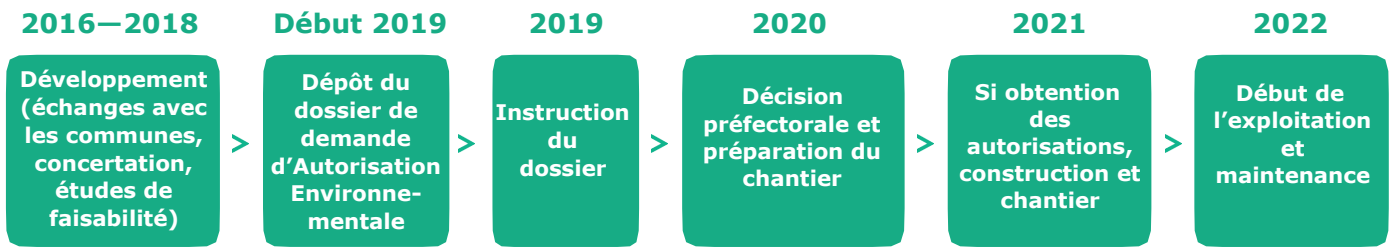


 Zone de projet

 Mât de mesure

 Limites communales

L'HISTORIQUE DU PROJET



L'ÉTUDE PAYSAGÈRE : créer un projet intégré et respectueux du paysage

L'étude paysagère a pour objectif d'évaluer l'**insertion paysagère** du projet éolien. Elle s'appuie sur un diagnostic paysager (monuments historiques, sites emblématiques, points de vue, structure naturelle, relief, géologie et hydrographie...).

Entre 40 et 80 **photomontages** sont réalisés depuis des points de vue emblématiques afin de simuler la visibilité du parc.

A l'issue du diagnostic, une **analyse de variantes permettra de choisir l'implantation finale** en fonction de son intégration dans le contexte paysager du projet.

Réalisée par la société CHAMP LIBRE
Commencée en juin 2018



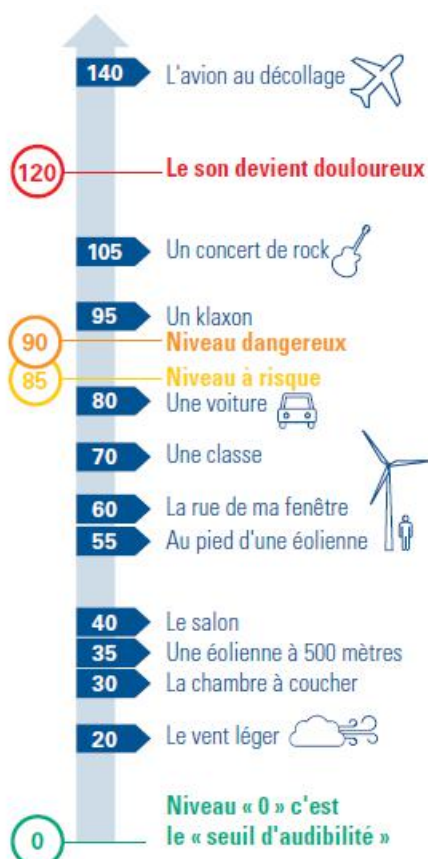
L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE : mieux maîtriser les impacts

L'étude environnementale repose à la fois sur des **études bibliographiques** (documentation sur les zones protégées, réglementation, données associatives) et sur des **investigations de terrain** (recensement d'espèces végétales et animales). A l'issue de l'analyse, des mesures sont proposées, en prenant en compte l'implantation finale, pour éviter, réduire ou **compenser les impacts produits** par le parc.

Ces mesures sont **adaptées au contexte local et aux espèces présentes** sur le territoire. Parmi elles, on trouve par exemple l'optimisation des dates de chantier, le choix d'une implantation compatible avec le maintien des couloirs migratoires, ou encore le bridage* préventif des éoliennes.

*bridage : arrêt ou ralentissement des machines.

Réalisée par la société ENVOL Environnement
Commencée en janvier 2018



L'ÉTUDE ACOUSTIQUE : simuler et anticiper l'impact sonore du parc

Cette étude permet de s'assurer que le bruit des éoliennes reste **inférieur aux seuils légaux prévus par la réglementation française** (la plus stricte d'Europe). Elle repose sur la notion d'émergence sonore, différence de bruit entre une éolienne en fonctionnement et une éolienne à l'arrêt. Le niveau sonore est mesuré en prenant en compte les bruits de la nature, des infrastructures de transports et des activités diverses.

La réglementation impose au développeur de ne pas dépasser le bruit ambiant.

- **Diurne** : pas de dépassement du bruit ambiant au-delà de 5 décibels
- **Nocturne** : pas de dépassement du bruit ambiant au-delà de 3 décibels

A la construction du parc une **nouvelle campagne de mesure** est réalisée pour vérifier que le parc est bien conforme à la réglementation.

Si, dans certaines conditions (vitesse, direction du vent, heure) les seuils sont dépassés, un plan de bridage* sera mis en place.

** Plan de bridage : arrêt ou ralentissement des machines selon la vitesse et la direction du vent.

Réalisée par la société SIXENSE
Entre mai et juin 2018

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet et sur NORDEX France ? VENEZ NOUS RENCONTRER !

Nous vous proposons un temps d'échange et de rencontre lors
d'une permanence d'information ouverte à tous !

Mercredi 19 septembre 2018
Entre 16h et 20h
En mairie de la Chapelle-sur-Chézy

**Baptiste Gruault, chef de projet NORDEX
France, se tiendra disponible pour échanger
avec vous sur l'énergie éolienne et, plus
spécifiquement, sur le projet éolien du Plateau
de la Chapelle-sur-Chézy.**



Nous mettons aussi à votre disposition un site internet contenant
les dernières informations du projet :

lachapellesurchezy.projet-eolien.com

NORDEX FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES

1995

PREMIÈRE
ANNÉE DE PRÉSENCE
EN FRANCE

2016

NORDEX FRANCE
RECRUTE 80 NOUVEAUX
EMPLOYÉS

131

LE NOMBRE D'ÉOLIENNES
INSTALLÉES DANS LES
HAUTS-DE-FRANCE

1700 MW

INSTALLÉS SOIT PLUS
DE 760 ÉOLIENNES RÉPARTIES
SUR 130 PARCS

250

NOMBRE
DE COLLABORATEURS
AUJOURD'HUI

3

LE NOMBRE DE CENTRE DE
MAINTENANCE DANS LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

CONTACT

Baptiste GRUAULT - Chef de projet - Développement éolien
bgruault@nordex-online.com

NORDEX France

194, Avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS